



PROGRAMME DE RÉNOVATION écoÉNERGIE de RNCAN

À travers son programme écoÉNERGIE, Ressources Naturelles Canada (RNCAN) aide les propriétaires de maison à rendre leur habitation plus écoénergétique. Les rénovations admissibles incluent les systèmes de chauffage. Les appareils achetés doivent rencontrer certains critères. Ces critères sont résumés de la façon suivante pour chaque type d'appareil:

TYPE D'APPAREIL	PRÉ-REQUIS
Poêle à bois, foyer ou encastrable	EPA ou CSAB415.1
Poêle à granules	Testé pour la sécurité selon CSA / ASTM1509
Fournaise à bois	EPA ou CSAB415.1
Fournaise à granules	Testée pour la sécurité selon CSA / ASTM1509

Les subventions offertes à travers le programme peuvent être résumées de la façon suivante pour chaque type d'appareil:

TYPE D'APPAREIL	SUBVENTION
Poêle à bois, foyer ou encastrable	375\$
Poêle à granules	375\$
Fournaise à bois	375\$
Fournaise à granules	375\$

Modèles éligibles:

Les modèles PSG suivants se qualifient pour une subvention:

Fournaise à bois et combiné bois-électrique Caddy
Fournaise à bois et combiné bois-électrique Mini-Caddy
Fournaise à bois et combiné bois-électrique Max Caddy

Fournaise à granules Caddy Alterna

Notes importantes:

Tous les participants doivent d'abord obtenir une évaluation avant rénovations. Une évaluation après rénovations doit également être complétée avant le 31 mars 2012. Les reçus de rénovation doivent être conservés. Les évaluations doivent être faites par un organisme de service accrédité par RNCAN.

Pour de plus amples informations sur le programme, vous pouvez contacter RNCAN, sans frais, au 1-800-622-6232. Vous pouvez également visiter leur site web au :

<http://oee.nrcan.gc.ca/residentiel/personnel/renovation-maisons/renovez-admissible-subvention.cfm>

Pour vos registres, un certificat de conformité peut vous être envoyé sur demande.